

Reprise progressive de l'activité, à compter du 11 mai 2020

Chambéry, le 7 mai 2020

Depuis le 13 mars, l'hôpital a suspendu toute son activité de consultation (hors urgences ou consultation ne pouvant être reportée), afin de se conformer aux consignes du confinement et réorienter les moyens de l'hôpital vers la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Afin d'assurer la continuité des soins et de répondre aux besoins de santé de la population, le CHMS organise une reprise progressive des consultations externes.

Consultations externes

Les différents services de médecine et chirurgie peuvent, dès maintenant, programmer à nouveau des consultations, sur les deux sites de Chambéry et Aix-les-Bains, à partir du 11 mai. Il en est de même pour les actes d'imagerie et les hôpitaux de jour (médecine et oncologie). Le volume des consultations sera limité dans un premier temps à 50% de l'activité normale de l'hôpital, afin de limiter les flux et pouvoir conserver des ressources en cas de rebond des cas de Covid après le déconfinement.

Les consultations pourront être organisées sur le mode présentiel (en venant à l'hôpital) ou par téléconsultation (par téléphone ou visioconférence). A noter que les activités de groupe restent majoritairement suspendues jusqu'au mois de septembre (Par ex. Education thérapeutique).

Pour les consultations qui ont été annulées lors de la mise en place du plan blanc, les secrétariats rappelleront les personnes concernées pour leur proposer un nouveau RDV. Pour les nouveaux RDV, les usagers peuvent contacter directement les différents secrétariats médicaux. Compte-tenu de la limitation du nombre de consultations, les ordres de priorité seront décidés par l'équipe médicale.

Pour assurer la sécurité de tous, le CHMS a mis en place des mesures strictes, permettant de respecter les gestes barrière :

- Appel du secrétariat la veille du RDV pour s'assurer que le patient n'a pas de symptômes du Covid-19 (questions sentinelles). Ces questions seront posées le jour de la consultation, à l'accueil des consultations ;
- Venue seule du patient (sauf pédiatrie, personne non autonome ou cas spécifique),
- Point d'accueil à l'entrée de l'hôpital, pour distribuer un masque chirurgical (les masques personnels éventuels devront être ôtés et remplacés par le masque fourni par l'hôpital) et effectuer une friction des mains à la solution hydro-alcoolique.
- Distanciation physique tout au long du parcours dans l'hôpital (régulation des entrées, espacement des fauteuils en hôpital de jour, aménagement des salles d'attente...)
- Rendez-vous de consultations espacés, pour limiter au maximum le temps d'attente des patients
- Entretien des locaux renforcés (salles d'attentes, nettoyage complet des chambres d'hôpital de jour entre chaque patient...)

Le CHMS invite la population à ne pas reporter sa venue à l'hôpital. L'établissement a pris toutes les mesures nécessaires pour accueillir les patients dans les meilleures conditions. Il est important que chacun puisse continuer à bénéficier de soins afin d'éviter l'aggravation possible de la maladie, et particulièrement pour les patients suivis pour une maladie chronique.

L'activité des urgences adultes et pédiatriques, se maintient, avec séparation des flux de patients selon qu'ils soient ou non suspects du Covid-19.

La crise sanitaire se poursuivant, le CHMS reste également pleinement mobilisé pour assurer la prise en charge des patients atteints de Covid-19, par des circuits dédiés identifiés.

Hospitalisation et visites :

Afin de garantir la sécurité des patients, des filières mixtes Covid+ et Covid- sont organisées dans l'hôpital. Les hospitalisations se font préférentiellement en chambre individuelle.

En ce qui concerne les visites, elles restent interdites dans les différents services de l'hôpital, sauf en pédiatrie (limitée à 1 seul parent) et sauf circonstance particulière, sur avis médical (par ex. fin de vie).

A noter qu'un communiqué distinct sera publié concernant l'activité de la maternité (consultations et visites)

Le centre hospitalier Métropole Savoie regroupe les deux hôpitaux d'Aix-les-Bains et de Chambéry, qui ont fusionné en 2015.

Etablissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) Savoie / Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire. Il compte également 700 lits d'EHPAD, répartis sur 11 structures.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2018) : 4 900 professionnels, dont 600 médecins – 1 881 lits et places.

Activité annuelle : 550 000 consultations et actes externes – 129 000 entrées – 3 250 accouchements – 94 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.

Contact presse : Mission communication – 04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr